

La santé financière de votre entreprise vous préoccupe? Voici quelques-unes des actions à mettre en œuvre afin d'assurer la continuité des affaires de votre entreprise.

SÉCURITÉ ET COMMUNICATION

- Mettre en place les pratiques pour assurer la sécurité des employés;
- Communiquer les nouvelles pratiques en matière de santé et sécurité;
- Assurer le maintien des communications avec vos employés, vos clients, vos fournisseurs et vos partenaires financiers afin de les informer régulièrement de l'évolution de la situation.

SURVEILLER ET ÉVALUER

- Communiquer avec vos clients (assurer le suivi des commandes; évaluer la capacité et l'échéancier de paiement; proposer des services supplémentaires);
- Communiquer avec vos fournisseurs (assurer le suivi des commandes en cours; négocier les conditions de paiement; identifier la capacité pour nouvelles commandes);
- Évaluer votre capacité financière et les ressources disponibles;
- Rester à l'affût des nouvelles informations et des mesures d'aide disponible.

ASSURER LA STABILITÉ FINANCIÈRE

- Ajuster les opérations (réduire ou reporter certaines dépenses; réajustement du carnet de production pour maximiser l'entrée d'argent à court terme);
- Communiquer avec votre institution financière pour prendre des arrangements;
- Compiler vos flux de trésorerie hebdomadaires afin de déterminer vos besoins de liquidité pour les mois à venir;
- Communiquer avec votre institution financière ou les organismes gouvernementaux afin de bénéficier des mesures mises en place pour assurer l'accès aux liquidités nécessaires.

PRÉPARER LA REPRISE

- Planifier vos ventes de façon proactive (garder le contact avec vos clients; revoir les couples produits/marché; adapter vos outils marketing);
- Réviser vos processus internes (production; ventes; ressources humaines; comptabilité);
- Assurer une mise à jour régulière de vos prévisions de ventes, des recevables, de vos flux de trésorerie, de vos besoins en ressources humaines.

Pour de plus amples informations ou pour bénéficier de nos services d'accompagnement pour la planification et la gestion de vos flux de trésorerie, n'hésitez pas à nous contacter au 819 333-5671.

Adaptation par le Service de développement | MRC Abitibi-Ouest du contenu de la présentation de Mme Catherine Despaties « [Comment faire face aux impacts de la COVID-19 sur votre entreprise](#) ».